

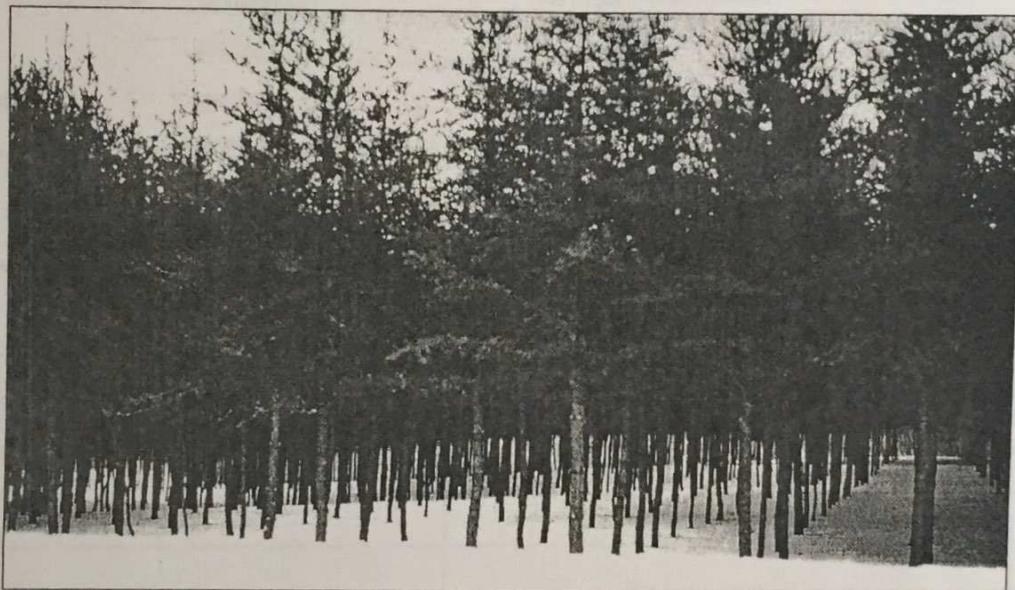
# Plan d'aménagement

15  
16

## forestier

GASTON ROY  
1634-46-2050  
MANSEAU (ST-PIERRE BECQUETS)  
CH. DU PETIT-MONTRÉAL, 847-P

## d'une forêt privée



SPBCQ

### IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR FORESTIER

Nom : ROY GASTON *→ SUCCESSION → FIDUCIE*

Adresse postale : 411, RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Ville : PRINCEVILLE Code postal : G6L 5G9

Représentant autorisé :

Téléphone : résidence 819-364-5166 Fax 819-364-2126

lieu de travail - Cellulaire 819-352-3423

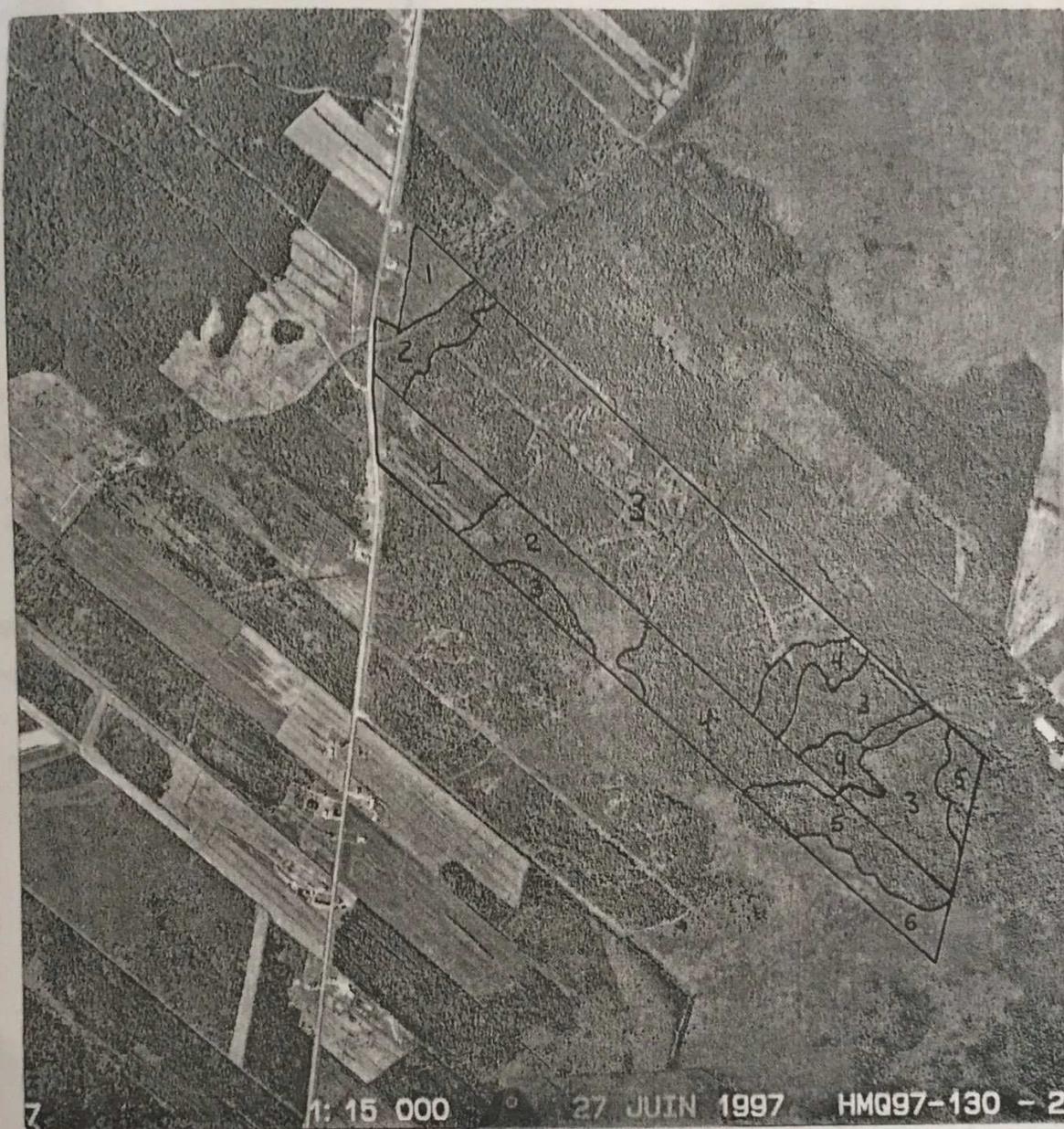
No du producteur forestier : ROYG49418141

No du plan d'aménagement 17 422 50 06 366



DESCRIPTION DE LA FORÊT / CARTOGRAPHIE

Propriété no. 1 No. du producteur forestier: ROYG49418141



Numéro de la carte forestière: 31108SE Numéro de la photo aérienne: HM097-130-201 Échelle: 15000

No. du peuplement	Superficie approximative (ha)	Vocation *	No. du peuplement	Superficie approximative (ha)	Vocation *
1	6.6	F	2	7.6	F
3	1.7	F	4	9.1	F
5	5.8	F	6	2.8	F

Légende : A Agricole F Forestier ANF Autres non forestier FNE Forestier non enregistré

## DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

Propriété no: 1 No. du producteur forestier: ROYG49418141

No. du peuplement	Type de peuplement	Essences principales	Superficie approx. (ha)	Classe de densité **	Hauteur moyenne (m)	Classe d'âge (ans)
1	FEUILLUS INTOLÉRANTS	BOG, PET, AULNE	6.6	D	4	10
2	DÉNUDÉ HUMIDE	BOG	7.6			
3	MÉLANGÉ	PET, ERR, SAB	1.7	B	3	30
4	SAPINIÈRE	SAB, THO, PET, ERR	9.1	B	3	30
5	MÉLANGÉ	SAB, BOG, PET,	5.8	C	3	30
6	TOURBIÈRE	MEL	2.8			
<b>Total :</b>			<b>33.6</b>			

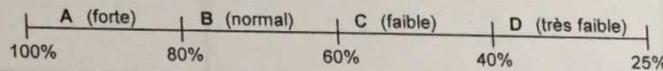
### \* SOURCES:

- photographie aérienne  
  carte forestière régionale  
  vérification sur le terrain  
  inventaire forestier  
  autres:

### EQUIVALENCES DES MESURES

Hauteur: 1 mètre (m) = 3,28 pieds (pi)  
 Superficie: 1 hectare (ha) = 2,47 acres (ac) = 2,92 arpents carrés  
 Volume: 1 m<sup>3</sup> app. = 0,28 corde (cd)  
 1 m<sup>3</sup> app./ha = 0,11 cd/ac

### \*\* CLASSES DE DENSITÉ DU COUVERT FORESTIER



## DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

Propriété no: 1 No. du producteur forestier: ROYG49418141

No. du peuplement	Type de peuplement	Travaux	Envergure	Notes*
1	FEUILLUS INTOLÉRANTS	- PRÉPARATION DE TERRAIN - DRAINAGE - REBOISEMENT	6.6	1C
2	DÉNUDÉ HUMIDE	- PRÉPARATION DE TERRAIN - DRAINAGE - REBOISEMENT	7.6	1C

### NOTES:

DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

Propriété no: 1 No. du producteur forestier: ROYG49418141

No. du peuplement	Type de peuplement	Travaux	Envergure	Notes*
3	MÉLANGÉ	- RÉCOLTER LES TIGES DE TREMBLES ET DE SAPINS MATURES.	1.7	1C
4	SAPINIÈRE	- EFFECTUER UNE ÉCLAIRCIE COMMERCIALE.	9.1	1C
5	MÉLANGÉ	- EFFECTUER UNE COUPE D'AMÉLIORATION  - RÉCOLTER LES TIGES D'ESSENCE INDÉSIRABLES ET DE FAIBLE QUALITÉ.	5.8	2L
6	TOURBIÈRE	- AUCUNE INTERVENTION DANS CE SECTEUR.	2.8	

selon l'article 120 de la Loi sur les forêts (L.R.Q. chapitre F-4.1) pour être un producteur forestier reconnu, une personne ou un organisme doit posséder une superficie forestière d'au moins 4 hectares d'un seul tenant, dotée d'un plan d'aménagement forestier certifié conforme aux règlements de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées compétentes par un ingénieur forestier et enregistrée auprès du ministère, la superficie à vocation forestière et toute modification y affectant la contenance ou y opérant un changement.

Ce plan d'aménagement forestier couvre la propriété identifiée ci-après et une modification à cette propriété a pour conséquence d'invalider ce plan.

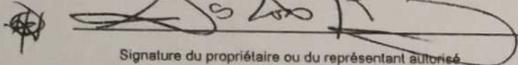
LE PRÉSENT DOCUMENT CONSTITUE :

- mon premier plan d'aménagement forestier pour la propriété numéro : 1
- un ajout à mon premier plan d'aménagement forestier pour la propriété numéro : \_\_\_\_\_
- une modification en ce qui a trait à la propriété numéro : \_\_\_\_\_
- une révision de mon plan d'aménagement forestier en ce qui a trait à la propriété numéro : \_\_\_\_\_

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier visent à aider le propriétaire à prendre les décisions qui lui permettent de mettre en valeur sa propriété. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation. Il est recommandé au propriétaire forestier :

- de consulter un conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale applicable avant d'entreprendre des travaux ;
- de noter les interventions réalisées sur la propriété ;
- de réaliser des activités qui ne vont pas à l'encontre de son plan d'aménagement forestier ;

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier et je comprends l'importance de recourir à des pratiques forestières appropriées et de réaliser des activités qui ne vont pas à l'encontre de mon plan.



Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

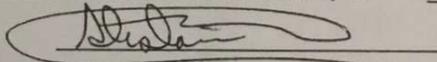
Date

J'ai élaboré un plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée.

Ce plan est valide jusqu'au 4 JUILLET 2016 inclusivement.

Je certifie que ce plan d'aménagement forestier est conforme au règlement #4 du 01 avril 1997, de l'Agence forestière des Bois-Francs.

Ce plan d'aménagement a été réalisé par :



Ghislain LeBlond, ing. f.

M. Thieu Roberge Tech. F.

5 juillet 2006

Date

Coordonnées du conseiller forestier

Nom SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QL Numéro de permis de l'OIFQ 95-046

Adresse 1940, RUE DES PINS, NICOLET QC J3T 1Z9

Téléphone (819) 293-2922

Réservé à l'Agence

Le contenu du plan d'aménagement forestier est CONFORME  NON CONFORME  aux instructions pour la préparation du plan d'aménagement forestier de l'Agence régionale et je recommande le paiement d'une aide financière de \_\_\_\_\_ \$.

Commentaires et raisons du refus ou de la modification si requis.

Signature du représentant de l'Agence \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Numéro du plan d'aménagement

42 50 06 066

Taxe no 16 ✓

AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2016		MUNICIPALITÉ		DATE DE L'AVIS	RÔLE TRIENNAL
MUNICIPALITÉ DE MANSEAU 200, RUE ROUX MANSEAU (QUÉBEC) G0X 1V0 (819) 356-2450				2016-01-05	2016-2017-2018
NOM DE L'ORGANISME MUNICIPAL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard & Associés		UNITÉ D'ÉVALUATION			
		NUMÉRO MATRICULE	▶ 1634 46 2050		
		ADRESSE	▶ Chemin DU PETIT-MONTREAL		
		DÉSIGNATION CADASTRALE	▶ 847-P		
		SUPERFICIE DU TERRAIN	▶ 336100 M	FRONTAGE	▶ 175,56 M
		SUPERFICIE COMPRISE EN ZONE AGRICOLE	▶	PROFONDEUR	▶ 336100 M
		ZONAGE	▶ Entier		

**PROPRIÉTAIRE**  
 Groupe Pierre Pagé Inc.  
 Serviforêt Inc.  
 2863-7999 Québec Inc.  
 2750, rue de la Sidbec Nord bureau 400  
 Trois-Rivières (Québec) G8Z 4E1

Cet avis s'adresse à la fois au(x) propriétaire(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres personnes également inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation.

VALEUR TERRAIN	▶ 84 000,00 \$	DATE DU MARCHÉ	▶ 2014-07-01
VALEUR BÂTIMENT(S)	▶ 700,00 \$	TERRAINS VAGUES	▶ NON
VALEUR INSCRITE	▶ 84 700,00 \$	CLASSE	▶
PROPORTION MÉDIANE	▶ 100,00	CLASSE	▶
FACTEUR COMPARATIF	▶ 1,00	IMMEUBLES NON-RÉSIDENTIELS	▶ NON
VALEUR UNIFORMISÉE	▶ 84 700,00 \$	IMMEUBLES INDUSTRIELS	▶ NON
AUTRES INFORMATIONS	▶		

EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE	
COMPRISE EN ZONE AGRICOLE	▶ NON
SUPERFICIE ZONÉE DE L'E.A.E.	▶
SUPERFICIE TOTALE DE L'E.A.E.	▶
VALEUR TERRAIN E.A.E. ZONÉ	▶
VALEUR BÂTIMENT E.A.E. ZONÉ	▶

RÉPARTITION FISCALE <small>(Ne concerne que les immeubles exemptés ou faisant l'objet d'un régime fiscal particulier)</small>					
SOURCE LÉGISLATIVE			PARTIE D'IMMEUBLE		
LOI	ARTICLE	AL-PAR	MONTANT	P/I	IMPOSABILITÉ

**POUR DEMANDER UNE RÉVISION** (VOIR VERSO POUR DÉTAILS)

ADRESSE DE L'ENDROIT DÉTERMINÉ POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE RÉVISION

MUNICIPALITÉ DE MANSEAU 200, RUE ROUX	DATE LIMITE	▶ 2016-04-30
MANSEAU (QUÉBEC) G0X 1V0	MONTANT À JOINDRE	▶ 40,00 \$
AUTRES INFORMATIONS	RÉFÉRENCE AU RÉGLEMENT	▶ 167

COMPTÉ DE TAXES MUNICIPALES		POUR L'ANNÉE		2016
MUNICIPALITÉ LOCALE	DATE DU COMPTÉ	NUMÉRO MATRICULE OU AUTRE NUMÉRO D'IDENTIFICATION		
Municipalité de Manseau	2016-01-26	1634 46 2050	No client:	107

DÉBITEUR DU COMPTÉ

ADRESSE DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION INSCRITE AU RÔLE  
 Chemin DU PETIT-MONTREAL

VOIR PROPRIÉTAIRE(S) SUR L'AVIS D'ÉVALUATION CI-HAUT POUR CONNAÎTRE LE(S) DÉBITEUR(S) DU COMPTÉ

PÉRIODE D'IMPOSITION: 2016-01-01 au 2016-12-31 Date effective certificat:

TAXE	RÉF.	CODES	ASSIETTE DE LA TAXE	BASE D'IMPOSITION	TAUX	MONTANT
Foncière 2016	2016-01	GE	Du 100\$ d'évaluation	84700,0000 \$	0,6640	562,41 \$
Sûreté du Québec 2016	2016-01	GE	Du 100\$ d'évaluation	84700,0000 \$	0,0759	64,29 \$
Mat. résiduelles-chalets et autres 2016	2016-01	RB	Par unité d'occupation	0,5000 un	92,5000	46,25 \$
Coll. sélectives - chalets et autres 2016	2016-01	RB	Par unité d'occupation	0,5000 un	35,0000	17,50 \$

*Payé 10-5-2016  
C. D. D.*

ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS		APRÈS L'ÉCHÉANCE		TOTAL	690,45 \$
AUTRES INFORMATIONS SUR LES TAXES Ce compte est payable auprès de Desjardins, par Internet, au bureau municipal (argent ou chèque) ou par courrier. Heures de bureau: mardi, mercredi et jeudi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h.		INTÉRÊT	15,00	ARRIÉRÉS	0,00 \$
		PÉNALITÉ	0,00	INTÉRÊTS ARRÉRAGES	0,00 \$
		S.I.P.C.:	662	CRÉDIT	0,00 \$
				PÉNALITÉ	0,00 \$
				<b>MONTANT DÙ</b>	<b>690,45 \$</b>